

JEUDI 11 DECEMBRE 2003

LA PLACE DE L'ECOLE DANS LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

1° FAUT-IL PARTAGER AUTREMENT LA FORMATION ENTRE JEUNESSE ET AGE ADULTE ?

- . Définition des acquisitions de la formation initiale, redonner les objectifs initiaux à l'école primaire (lire, écrire, compter)
- . Le système unique est préjudiciable aux élèves; ne vaudrait-il pas mieux avoir 100 % des élèves qui sont bien à l'école plutôt que 80 % au baccalauréat ?
- . Privilégier une scolarité suivant le rythme des élèves, définie par une grille d'évaluation des acquisitions de savoirs.
- . L'école doit être centrée sur les savoirs-faire ? Peut-on dissocier le savoir du savoir-faire ? Apprendre à apprendre peut-il se faire autrement qu'en apprenant ?

2° COMMENT ORGANISER ET AMELIORER L'ORIENTATION DES ELEVES

- . Permettre l'orientation dès la 5^{ème} vers l'enseignement professionnel
- Mais problème, les élèves sont-ils mûrs à ce stade là pour choisir leur orientation ?
- Il faut développer des passerelles pour revenir à l'enseignement général pour les enfants orientés par défaut. Il faut que des opportunités leur soient offertes pour pouvoir revenir vers l'école et la formation tout au long de leur vie.
- . Développer les formations par alternance sans faire travailler les enfants avant 16 ans, mais trouver une solution pour les mettre en contact avec le monde professionnel.
- . Définir un programme commun au monde professionnel et à l'éducation nationale.

3° COMMENT RESPONSABILISER LES ETABLISSEMENTS DANS LE CHOIX ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.

- . Le Chef d'Etablissement ne doit-il pas choisir son équipe ? Ramener la gestion des ressources humaines de l'Etat à la Région ?
- . Problème des lycées ruraux : on est fonctionnaire sur tout le territoire. Davantage d'autonomie aggraverait les problèmes de recrutement des personnels enseignants dans les zones économiquement défavorisées...menace sur l'égalité territoriale.
- . Aberration : mettre dans les banlieues difficiles des gens inexpérimentés.
- . Réaliser un état des lieux sur l'emploi des ressources humaines : transparence sur qui fait quoi, sur le budget des établissements et l'utilisation des personnels.

SUGGESTION : Il faudrait qu'un débat fasse suite à la synthèse nationale.